



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PREFET D'ILLE ET VILAINE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DEMANDE D'UNE ATTESTATION DE MEUTE DE CHASSE SOUS TERRE

- PREMIERE DEMANDE
- CONFIRMATION
- RENOUVELLEMENT

NOM DE L'EQUIPAGE :

STATUT DE L'EQUIPAGE ¹:

NOM ET ADRESSE DU (OU DES) MAITRE(S) D'EQUIPAGE :

..... TEL :

..... TEL :

NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT² :

NOMS ET ADRESSES DES SUPPLEANTS :

NOMS ET ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU :

ANIMAUX CHASSES :

ADRESSE DU CHENIL PRINCIPAL :

..... TEL :

COMPOSITION DE LA MEUTE (Minimum trois, tatoués et vaccinés) : Race :

PIECES A JOINDRE :

- L'AVIS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES EQUIPAGES DE VENERIE SOUS TERRE (BP 38 – 71210 MONTCHANIN), 03.85.78.03.21.
- L'AVIS DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS - Beauregard 35630 ST SYMPHORIEN,
- LA LISTE DES CHIENS , COMPORTANT LE NOM, LE N° DE TATOUAGE ET LA RACE,
- UNE COPIE DES CARTES DE TATOUAGE ,
- LA LISTE DES TERRITOIRES SUR LESQUELS L'EQUIPAGE DISPOSE DU DROIT DE CHASSER,
- LES NOMS ET ADRESSES DES MEMBRES DE L'EQUIPAGE,

FAIT A :, LE

SIGNATURE

¹ Personne physique, Association régie par la loi de 1901, Société civile, autre forme de personne morale.

² Seulement s'il s'agit d'une personne morale

L'absence de réponse pendant plus de deux mois par la DDTM vaut décision de rejet.

(Réf : Articles L. 420-3, L. 424-4, R 424-4 et R 425-5 du code de l'environnement ; Arrêté du 18 mars 1982, relatif à l'exercice de la vénerie, modifié par l'arrêté du 23 juillet 1993)

A envoyer à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Ille et Vilaine
ZAC Atalante – Champeaux - Service Eau et Biodiversité – 12, rue Maurice Fabre - 35031 Rennes Cédex 9
tél : 02 90 02 31 77 - fax : 02 90 02 31 34